



2023



# S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE LA RESSOURCE EN EAU

[www.ardeche.chambre-agriculture.fr](http://www.ardeche.chambre-agriculture.fr)



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
ARDÈCHE

# LA RESSOURCE EN EAU

## Changements progressifs



### PRÉCIPITATIONS

- ✓ Les précipitations annuelles restent importantes, voire augmentent légèrement : de 900 à 1000 mm/an.
- ✓ Les amplitudes entre années sèches et humides diminuent : 850 mm/710 mm/550 mm.
- ✓ A long terme des modifications importantes :
  - diminution importante sur mai (-32%),
  - augmentation forte en mars (+41%), en avril (+49%) et en octobre (+20%).
- ✓ A terme la sécheresse dure 5 mois (mai-septembre) / Plus d'amplitude entre années.
- ✓ Augmentation du déficit de précipitations mai-août de : +160 %, soit +1200 à +1600 m3/ha.



### TEMPÉRATURES

- ✓ Augmentation de la durée des conditions estivales (4 mois), disparition des conditions hivernales.
- ✓ Augmentation du nombre de jours très chauds (supérieurs à 30°C), multipliés par 3 en plaine et encore plus en altitude.
- ✓ Nombre de jours de gel diminué par 4 mais des aléas toujours possibles (ex : gel tardifs).

Augmentation température moyenne  
**+3,8°C** au printemps à  
**+ 5°C** en été, moins fort sur la fin d'automne et le début d'hiver.

### DES PHENOMENES DE SECHESSE ACCRUS

- Dans le futur proche peu de changements en tendance.
- A terme la sécheresse dure 5 mois (mai-septembre).
- Déficit de précipitations mai-septembre x 1,7
- Impacts forts sur :
  - les besoins en eau des cultures,
  - l'hydrologie des cours d'eau.

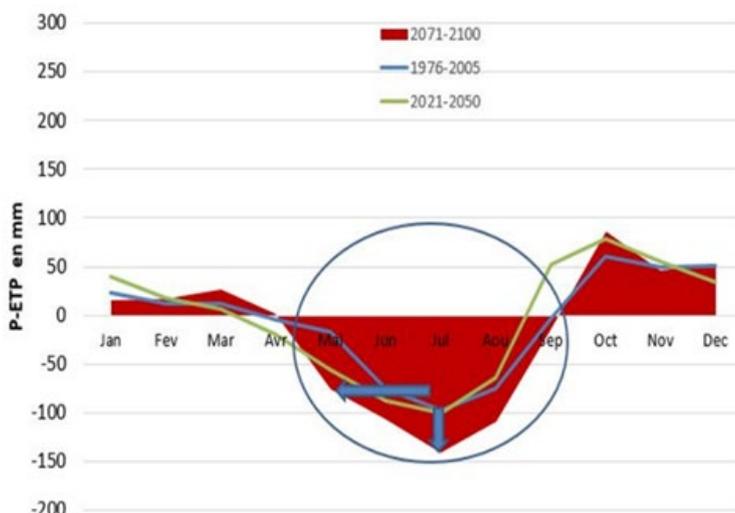


### PHENOMENES EXTREMES

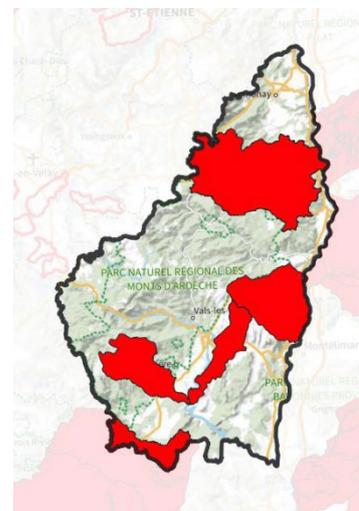
Inondations, orages, grêle, canicules, sécheresse ... avec impacts agricoles potentiels

### Evolution du bilan climatique mensuel - Bogy

Drias les futurs du climat CNRM-Aladin63 RCP8.5



### Les zones en déficit quantitatif



## IMPACTS AGRICOLES POTENTIELS

### AUGMENTATION DES BESOINS EN EAU

- Plus d'évaporation.
- Assèchement rapide des sols.
- Évapotranspiration en augmentation.
- Risques de gel toujours présents (avance floraison).
- Besoins plus tardifs, en fin de saison.
- Prélèvements sur cours d'eau à l'étiage interdits.
- Contraintes de plus en plus fortes des arrêtés sécheresse.
- Augmentation du coût de l'irrigation.
- Augmentation des risques du conflit d'usage (partage de l'eau).

## MESURES D'ADAPTATION

### FAIRE FACE (COURT TERME)

- Conserver ses sols à forte réserve utile en eau.
- Adapter son irrigation (goutte à goutte, micro-aspersion, rampe...).
- Améliorer son réseau d'irrigation (réduire les fuites).
- S'équiper d'outils d'aide à la décision (sonde capacitive, tensiomètre...).
- Piloter en fonction de la réserve du sol (doses et périodes).
- Adapter les conditions de travail (horaires, durée).
- Adapter les techniques culturales (taille...).
- Stocker de l'eau issue d'un prélèvement hivernal.

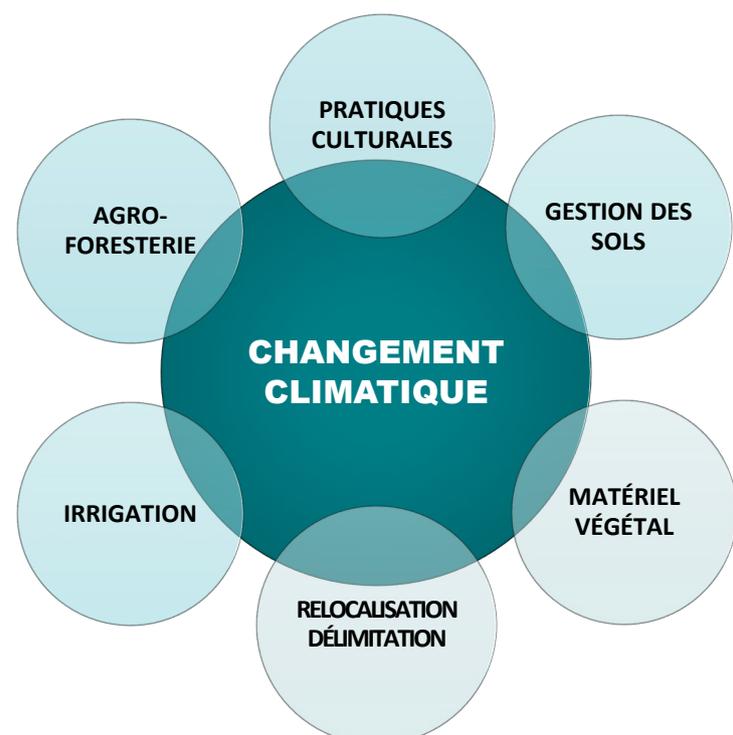
### AJUSTER (MOYEN TERME)

- Réutiliser des ouvrages de stockage d'eau sans usage.
- Mobiliser de la ressource en eau sur zone non déficitaire.
- Développer l'agroforesterie pour des îlots de fraîcheur.
- Améliorer la capacité des sols (matière organique, paillage).

## CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA REGLEMENTATION : respecter les consignes, c'est sécuriser son accès à l'eau

- ✓ Suivre et déclarer sa consommation annuelle.
- ✓ Respecter les arrêtés sécheresse.
- ✓ Connaître son territoire et les possibilités de prélèvement (cours d'eau soutenu ou non, possibilité de forer ou non, stockage d'eau hivernal).
- ✓ Respecter les zones humides.
- ✓ Prélèvements hors étiage à privilégier (stockage, retenues collinaires).
- ✓ 1000 m<sup>2</sup> : surface plan d'eau à partir duquel un dossier loi sur l'eau doit être réalisé.
- ✓ 1000 m<sup>3</sup> : seuil à partir duquel le prélèvement doit être déclaré (en dessous il est considéré comme domestique : compteur à mettre en place).
- ✓ Mode d'alimentation (ruissellement, pompage, réseau collectif) / type de prélèvement (superficiel- souterrain). Gravitaire et/ou pompage.
- ✓ Prélèvement supérieur ou inférieur à 8 m<sup>3</sup>/h ou à 5 % du débit du cours d'eau en ZRE.
- ✓ Forage => profondeur + volume prélevé.

## Une combinaison de plusieurs leviers...



# S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE LA RESSOURCE EN EAU

VOUS SOUHAITEZ ALLER + LOIN ?

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDECHE VOUS ACCOMPAGNE :

- Améliorer son réseau d'irrigation.
- Optimiser la gestion de l'eau.
- Améliorer le pilotage de son irrigation.
- Améliorer la gestion de sols.
- Connaître la réglementation.

## Contact

Guillaume CLOT  
Conseiller spécialisé gestion quantitative de l'eau  
guillaume.clot@ardeche.chambagri.fr  
04 75 20 28 00 – 06 07 99 33 83

